

# CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PAYS DE LA LOIRE

## Session du 25 janvier 2010

VOEU

relatif au

### LYCEE PUBLIC DES MAUGES

*proposé par Elisabeth Costagliola (PEEP) et Marie Fortin (FCPE)  
représentantes des parents d'élèves de l'enseignement public*

*Entendues les interventions de MM. Jean-Marie Morel (Jeunesse), Dominique Duclos (UNSA), Gaëtan Le Bouter (CFDT), Pierre Raynaud (FSU), Bernard Vinsonneau (CFTC), Joël Le Balc'h (CGT), Rémi Pascreau (familles), Patrick Hébert (FO), Etienne Petit (Enseignement privé), Mmes Monique Martin (Présidente de la commission « Education et Formation ») et Marie Fortin (FCPE).*

91 votants. Adopté par :

**Pour :** 49  
**Contre :** 30  
**Abstentions :** 12

Le CESR considère que le projet d'un établissement public (lycée et CFA) mis à l'étude puis engagé par le Conseil régional, présente un double intérêt :

- contribuer aux progrès de l'éducation et de la formation des jeunes Ligériens, en termes de service public et d'aménagement d'un territoire de 110 000 habitants ;
- offrir aux jeunes et aux familles qui le demandent le choix d'une scolarisation dans un établissement public sur ce secteur, établissement que la municipalité de Beaupréau souhaite accueillir.

C'est ce qui a motivé le vote favorable de son représentant lors du CAEN de juin 2009.

Le CESR s'inquiète des retards successifs pris pour ce projet.

Le CESR émet le vœu que Rectorat et Région - qui soulignent si souvent le bénéfice pour les jeunes Ligériens de la diversité des systèmes de formation en Pays de la Loire - parviennent à s'accorder sur un projet d'ouverture de cet établissement public. Cela permettrait une décision éclairée et dans les meilleurs délais, du représentant de l'Etat en région.